

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 679

présenté par
Mme Le Dain

ARTICLE 45

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« six »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.